



## Informations aux élèves et aux familles

### Consignes relatives à la situation sanitaire applicables dès le jour de la rentrée

#### **Principes généraux**

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement (y compris les lieux ouverts). Il est à noter que le masque (tout public) n'est pas fourni par l'établissement.
- Le respect des gestes barrières est la règle en toutes circonstances :
  - Garder une distanciation physique d'au moins un mètre
  - Se saluer sans se serrer les mains et s'embrasser
  - Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou le gel hydro alcoolique mis à disposition
  - Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle
  - Tousser ou éternuer dans son coude

#### **Cas spécifique de la restauration et de l'internat**

##### *Restauration :*

- Désinfection obligatoire des mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition
- Un personnel dédié sera chargé de donner les couverts aux pensionnaires
- Le bar à entrées est supprimé et remplacé par une proposition d'assiettes en vitrine
- Un principe simple : dès qu'on se lève de table, on remet le masque

##### *Internat :*

- Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces de l'internat (chambres, foyer...)
- Les élèves pourront ôter leur masque :
  - Pendant l'heure d'étude en chambre (assis face au bureau)
  - Dans les lieux ouverts pendant les activités à l'extérieur tout en respectant la distanciation physique